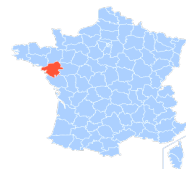


Semaine 22, - mai 2016

L'hebdo petit  
mais costaud !



# FO'Hebdo



**COMMUNIQUE CGT, FSU, FO,  
SOLIDAIRES, UNEF, UNL, FIDL**

## **LOI TRAVAIL : UN NOUVEL ÉLAN AVEC PLUS DE SALARIÉS, JEUNES, PRIVÉS D'EMPLOI, RETRAITÉS DANS L'ACTION**

La mobilisation contre le projet de loi travail s'amplifie et s'enracine durablement pour le retrait du projet de loi et l'obtention de nouveaux droits.

La détermination des salariés, jeunes, privés d'emploi et retraités est sans faille, comme le démontrent le nombre de manifestants ce jour et le nombre d'initiatives dans les entreprises, les sites industriels, les zones commerciales.

La violence des propos tenus par le gouvernement, le mépris à l'égard du mouvement social et son entêtement à ne pas retirer le projet de loi renforce cette détermination.

Les organisations réaffirment les termes de leur courrier commun envoyé le 20 mai au Président Hollande dans lequel elles demandaient à être reçues.

Alors que celui-ci dit faire du dialogue social sa méthode de gouvernement, les organisations attendent toujours la réponse à leur courrier.

La mobilisation des salariés, jeunes et privés d'emploi est aujourd'hui majoritaire, l'opinion publique reste massivement défavorable au texte de loi et l'unité des organisations syndicales engagées, représentant du front large et résolu, reste intacte.

Des milliers de nouveaux salariés d'entreprises des plus petites au plus grandes, de tous secteurs professionnels sont entrés dans la mobilisation.

De nombreux secteurs professionnels restent engagés, souvent dans un mouvement de grève reconductible, comme dans les raffineries, les centrales nucléaires, les ports, les cheminots, la RATP, les transports, etc.

Les organisations appellent à poursuivre et amplifier les mobilisations :

- En multipliant et en soutenant les **actions** décidées par les salariés en assemblées générales, y compris reconductibles, dès ce soir.
- En travaillant à des temps forts de convergence de luttes interprofessionnelles par la grève et les manifestations dans les prochains jours, sur tout le territoire et dans les professions.

Chaque jour doit être un nouvel élan dans la mobilisation.

- En déployant dès le début de la semaine prochaine la **votation citoyenne** décidée en intersyndicale dans les entreprises, les administrations et les lieux d'études.

Cette votation sera remise au président de la République

lors d'un nouveau temps fort dans la deuxième quinzaine de juin.

- En créant les conditions de la réussite d'une puissante manifestation nationale **le 14 juin à Paris**.



Elles se retrouveront de nouveau pour assurer l'organisation et la réussite des mobilisations et initiatives.

Montreuil, le 26 mai 2016

**GT du 18 mai 2016 :**

**REDEVANCE AUDIOVISUELLE**

## **GT : groupe de travail**



Un GT « contrôle fiscal » s'est tenu le 18 mai 2016 avec à l'ordre du jour, et suite à la demande de **FO**, un point concernant la contribution à l'audiovisuel public.

La DGFIP a fourni un document de travail rappelant la nouvelle organisation au sein du POLRE (Pôle Redevance à Toulouse) et des SCRA (Services de Contrôle de la Redevance Audiovisuelle).

**FO** était dans l'attente d'informations sur ce sujet, tant sur le devenir de la mission, que sur les règles de gestion ou encore sur la future organisation dans les Pôles de Contrôle et d'Expertise.

En préambule, **FO** a rappelé 2 chiffres très importants :

- le budget global de la Redevance Audiovisuelle de 3,5 € milliards,
- le Service Public de l'Audiovisuel financé à 85 % par la Contribution à l'Audiovisuel Public,
- Le Directeur du Contrôle Fiscal a insisté sur le « devoir » de maintenir le contrôle de la Redevance Audiovisuelle, cependant il a précisé que les interventions sur place sont dangereuses et que toutes les protections ne peuvent être apportées.

**FO** s'interroge sur le fait que de nombreux agents aient vraisemblablement travaillé depuis des années dans la plus grande insécurité, ce qui ne semblait pas poser de problème à la DGFIP jusqu'à maintenant.

En premier lieu, **FO** a rappelé les conditions dans lesquelles se sont déroulées les réflexions concernant l'évolution du métier « Redevance », c'est-à-dire le non-dialogue social et un échange à sens unique. Exemple ; rapport de BES/ FERMANEL. communiqué au seul DGFIP - dérivés de imposant à certains cadres C de muter vers d'autres services, supprimer des postes « redevance », modifier les objectifs 2016...).

**FO** a clairement posé la question suivante :

"La DGFIP a-t-elle communiqué et donné des consignes auprès des Directions Locales ?"

La réponse fut clairement : « NON ».

La DGFIP a rappelé la mise en place d'un GOM afin de travailler sur les évolutions et a indiqué la parution d'une note de service avant fin juin 2016 à destination des Directions Locales.

Deux réunions GOM ont eu lieu : le 11 février 2016 (Professionnels) et le 22 avril 2016 (Particuliers) en présence d'agents des SCRA (Paris, Ile-de-France, Province), du POLRE et de l'ESI (Toulouse et Châlons en Champagne). Une 3ème réunion GOM doit se dérouler d'ici la mi-juin.

Ces 2 réunions ont permis de débattre sur les évolutions et d'entrevoir des pistes de réflexions :

- meilleure programmation concernant les Professionnels (synergie avec d'autres services du contrôle fiscal),
  - contrôle des vendeurs de télévisions par les exagents SCRA (expérimentation à l'automne 2016 dans le département 95),
  - discussion sur le contrôle des Professionnels et des Particuliers à distance (pour les départements sans agents),
  - contrôle sur place des Particuliers (dégrevés, code G...) : quantitatif ? critères de sélection ?
- Le POLRE aurait la possibilité également de cibler des contrôles sur place pour les agents SCRA.
- discussion en cours sur le terme « dispositif assimilé » afin de le rendre le plus clair possible dans la réglementation
  - mise à jour de la documentation et des imprimés,
  - possibilité de réunion (au niveau délégation ou nationale) pour mutualisation...
  - Concernant la future note de service, **FO** a insisté lourdement sur plusieurs points afin qu'elle soit la plus précise possible afin d'éviter toute mauvaise interprétation de la part des Directions Locales :
  - aspect organisationnel au sein du POLRE (et ces nouvelles tâches), ainsi qu'au sein du PCE (agents SCRA et agents PCE) pour la campagne 2017,
  - mise en place des contrôles vendeurs de télévisions par les PCE,
  - formation à destination des agents POLRE et PCE,

■ objectifs « professionnels et particuliers » de la campagne 2016 qui doivent se réaliser jusqu'au 31 décembre 2016 (même s'il y a transfert des agents SCRA vers le PCE le 1er septembre 2016) en insistant sur le fait que 2016 est une année identique aux années précédentes.

**FO** a rappelé à la DGFIP que le POLRE ne pourra pas assumer correctement ses nouvelles tâches sans apport de personnel et moyens techniques : même si 10 emplois ont été redéployés des SCRA vers le POLRE, il ne faut pas que ces chaises restent vides au 1er septembre 2016. **FO** sera très vigilant concernant les engagements en termes de moyens humains promis par la DGFIP, afin que la DRFIP de Toulouse dote en emplois correspondant le POLRE suite à la CAP locale.

À ce jour, nous n'avons pas plus de précision de la part de la DGFIP.

Enfin, **FO** regrette et déplore l'absence des services RH et SPIB (budget) mais cela devient récurrent dans les GT « métiers » (pléthore de questions restent ainsi en suspens) :

- effectif des agents « redevance » POLRE et SCRA basculant au PCE (par catégorie A, B et C),
- identification des emplois « redevance » au sein des PCE afin de ne pas diluer la mission et perdre en compétence et expérience,
- régime des agents SCRA au forfait,
- formation,
- régime indemnitaire à 2 vitesses (cf. GT « Indemnitaire » du 5 avril 2016).

Les ex-agents SCRA (agents du « stock ») bénéficieront du maintien de l'ACF spécifique pour suggestions particulières.

Par contre, les nouveaux agents ou agents PCE sur la mission (agents du « flux ») seront maintenus au régime standard.

**FO** exige une égalité de traitement entre les agents, mais pas un alignement par le bas !

**FO** sera vigilant à l'avenir des agents et au maintien de la mission (POLRE et PCE).

**FO** réaffirme avec force ses résolutions de congrès : « la mission de la redevance audiovisuelle doit demeurer une mission à part entière et être dotée des emplois et moyens nécessaires ».



#### LE SAVIEZ-VOUS ?



Le site **FO** DGFIP 44 dispose désormais d'un moteur de recherche (en haut à gauche de notre bandeau)... un outil bien pratique pour rechercher une **inFORMATION** mise en ligne par un mot-clé !